

DELIBERATION DU BUREAU

N°2026-09/46B

Objet : ATTRIBUTION DES MARCHÉS LOTS 1, 2, 3, 4 POUR TRAITER UNE DISCONTINUITÉ CYCLABLE RD 40 SUR LA COMMUNE DE LATOUR-BAS-ELNE

L'an deux mille vingt-six, le 16 septembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au tiers-lieu Déclic à Alénia, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	14	Pour :	13
En exercice :	14	Vote :	Contre : 0
Présents :	13	Abstention :	0

Présents : Benoît ARMEN, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Thierry DEL POSO, Marie-Ange DESTAVILLE Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, René MONTALAT, Jean ROMEO, Magali ROUGÉ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Myriam DARDENNE.

Secrétaire de séance : Jean-André MAGDALOU

Date de convocation : 09 septembre 2026

Le Président expose à l'assemblée,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Sud Roussillon adoptés en application de l'article L 5214-16 du CGCT,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L 2123-1 et R2123-1,

Vu le Projet de Territoire de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Vu le schéma directeur des mobilités 2023 de la communauté de communes,

Considérant que dans le cadre de l'aménagement d'une connexion cyclable RD40 rond-point de la Coquille sur la commune de Latour-Bas-Erne, il a été lancé un marché de travaux réparti en 4 lots, sur la base d'un montant estimatif de 234 860 € H.T.,

Considérant qu'à l'issue de l'analyse des offres reçues, les entreprises retenues sont les suivantes :

LOTS	DESIGNATION	MONTANT ESTIMATIF EN € H.T.	Délais plafonds
01	VOIRIE - RESEAUX HUMIDES	174 220,00	3 mois
02	RESEAUX SECS	30 680,00	2 mois et 2 semaines
03	MOBILIER URBAIN SIGNALISATION	16 885,00	2 mois et 1 semaine
04	ESPACES VERTS	13 075,00	2 mois et 1 semaine

Ces marchés ont été attribués à :

LOT 01 VOIRIE RESEAUX HUMIDES - Marché n° 20260927M

SPIE BATIGNOLLES MALET S.A

565, rue Louise Delage

66 000 PERPIGNAN

SIRET : 302 698 873 004 94

Pour un montant de 164 475,00 € H.T. et un délai d'exécution de 2 mois et 4 semaines.

LOT 02 RESEAUX SECS - Marché n° 20260928M

EIFPAGE ENERGIE SYSTEMES SUD OUEST

15, rue René Panhard – ZI Croix Sud

11 100 NARBONNE

SIRET : 388 739 179 002 98

Pour un montant de 23 375,00 € HT et un délai d'exécution de 2 mois et 1 semaine.

LOT 03 MOBILIER URBAIN - Marché n° 20260929M

GUILLOT PRESTA SERVICES

9, rue de la Barrère

66 390 BAIXAS

SIRET : 931 492 284 000 19

Pour un montant de 14 190,00 € HT et un délai d'exécution de 2 mois et 3 jours.

LOT 04 ESPACES VERTS - Marché n° 20260930M

PALM BEACH PAYSAGE

Chemin de Villerasse

66 750 SAINT-CYPRIEN

SIRET : 518 890 728 000 18

Pour un montant de 5 864,51 € HT et un délai d'exécution de 2 mois et 2 jours.

EN CONSÉQUENCE LE BUREAU APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ, ET A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,

✚ **DÉCIDE** d'approuver l'attribution de ces marchés pour un montant total de 207 904,51 € H.T.

✚ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

✚ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du conseil de communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20260916-2026-09-46B-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Pour extrait conforme
Le Président

